

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

SAMSAH L'Envol

2025

ADPEP 45  
25 boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLÉANS CEDEX 1

SAMSAH L'Envol  
667 rue les Rasles  
45400 CHANTEAU

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## I. Présentation de l'association

### Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

### Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;

- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

#### Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle direction associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;\*
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
  - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
  - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
  - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;°
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

#### Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP .

## II. Présentation du pôle

- Vie du pôle (travaux transversaux, évolution de l'offre, réunions de pôles, développement du numérique, plans d'accompagnements uniques, partenariats ...) ;
- Plan de formation.

### III. Présentation du SAMSAH l'Envol

#### Généralités

Au cours du second semestre 2019, dans l'objectif de diversifier l'offre sur le territoire départemental pour des adultes TSA avec déficience intellectuelle, l'ARS Centre Val de Loire et le Conseil Départemental du Loiret, ont sollicité les PEP45, l'ADAPEI et SESAME Autisme pour porter un dispositif médicosocial soutenant l'insertion professionnelle et sociale des adultes autistes en s'appuyant sur l'expérience menée par l'Association Vivre et Travailler Autrement au sein site d'ANDROS à Auneau. L'objectif était d'intégrer 10 adultes autistes en milieu ordinaire de travail. Ces derniers, après une période de mise à disposition par l'ESAT de Lignerolles (ADAPEI), peuvent se voir proposer un contrat à durée indéterminé à temps partiel en milieu ordinaire.

Pour mener à bien ce projet, le SAMSAH LA DEVINIÈRE des PEP45 a bénéficié d'une extension de 10 places en juillet 2020. Cette extension a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat d'une durée de 7 ans entre les PEP45 et VETA. L'objectif principal étant un transfert de compétences et la labellisation du service par VETA pour que le SAMSAH puisse décliner la méthodologie acquise sur le territoire.

Le SAMSAH l'Envol accompagne donc des adultes autistes dont les troubles sont d'intensité moyenne à sévère avec une déficience intellectuelle associée dans le cadre d'un projet d'inclusion professionnelle. Il n'y a pas de limites d'âge mais la personne doit avoir physiquement la capacité de travailler à temps partiel.

### IV. Ressources humaines

**L'équipe du SAMSAH l'Envol est composée de 16 professionnels répartis en 10,06 ETP :**

- 0.23 ETP de Directeur adjoint de Pôle
- 0.5 ETP de chef de service
- 1 ETP de coordinatrice (AES)
- 7 ETP équipe éducative

- 0.20 ETP CESF
- 0.5 ETP ergothérapeute
- Un temps mutualisé avec les autres services du Pôle pour les postes de directrice de Pôle, relais RH, comptable

### **Formations réalisées (en complément de la partie pôle) :**

- \_ 4 professionnels sont en cours de formation CNIA
- \_ 2 professionnels ont suivi deux jours de formation « Autisme, TSA sans TDI : Accompagner des adultes vers l'emploi en milieu ordinaire »
- \_ L'ensemble de l'équipe a reçu une formation sur l'équilibre alimentaire

### **Implication des équipes (réunions, groupes de travail).**

L'ensemble des professionnels participent à la réunion d'équipe hebdomadaire qui se décline ainsi :

- 1 heure dédiée au dispositif l'Oréal : sujet usine uniquement

- 1 heure dédiée au SAMSAH : informations descendantes, organisation générale (point planning), échange pluridisciplinaire autour de l'accompagnement des bénéficiaires, c'est aussi sur ce temps que sont programmés les synthèses et point sur les projets.

- 1 heure dédiée au dispositif DIOR : sujet usine uniquement

L'ensemble des professionnels participe à un temps de 30 minutes en début d'après-midi de transmission entre les professionnels qui ont accompagnés à l'usine et ceux présents l'après-midi, et l'animateur de l'habitat l'Envol. Il est animé par la coordinatrice.

Les professionnels d'après-midi présents sur l'habitat partagé l'Envol ont un temps de transmission de 15 minutes également avec les auxiliaires de vie présentes en soirée à l'Envol.

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Nombre de postes vacants	1	0
Taux d'absentéisme	12%	9%
Taux de rotation du personnel	0	13%
Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs	0	4 professionnels en cours de formation CNIA
Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation	0	1
Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques	0	0

Commentaires : l'ensemble des professionnels utilisent les outils numériques de façon adaptée à leur pratique pour le DUI notamment.

## V. Activité et accompagnement des personnes

L'agrément du SAMSAH l'Envol est de 10 places et le fonctionnement en file active prévoit l'accompagnement de 12 personnes par an. En 2025, en raison d'une réorganisation interne du site de DIOR, l'accompagnement sur les trois derniers postes ciblés en logistique au départ ont été remis en cause. L'ergothérapeute, avec le soutien de VETA, a sur le dernier trimestre consacré une partie de son temps à l'étude de nouveau poste dans le service fabrication et qualité. Un poste a été validé au laboratoire qualité pour le 4<sup>ème</sup> travailleur qui sera inclus en 2026. Les deux derniers postes sont encore à l'étude et l'objectif fixé lors du COPIL de suivi du projet avec les autorités est d'atteindre une file active de 12 personnes au 31/12/26.

### **Profil des usagers**

Le service accompagne 8 hommes et une femme, tous ont entre 20 et 32 ans. Avant leur admission au SAMSAH l'Envol, 7 étaient accompagnés par des DAME, 1 avait une orientation en FAM et un était partiellement accueilli au sein d'un foyer semi-occupationnel.

Ils sont tous diagnostiqués ayant des troubles du spectre autistique, avec une déficience intellectuelle associée.

Les troubles associés que l'on retrouve sont notamment une séquelle d'hémiplégie et une épilepsie équilibrée.

### **Modalités et types d'accompagnement proposés.**

Le SAMSAH propose un accompagnement social, professionnel et un développement de l'autonomie au quotidien. En 2025, 4 candidatures ont été étudiées notamment par l'ergothérapeute du service qui fait une évaluation présentée sous forme de synthèses lors des commissions de sélection.

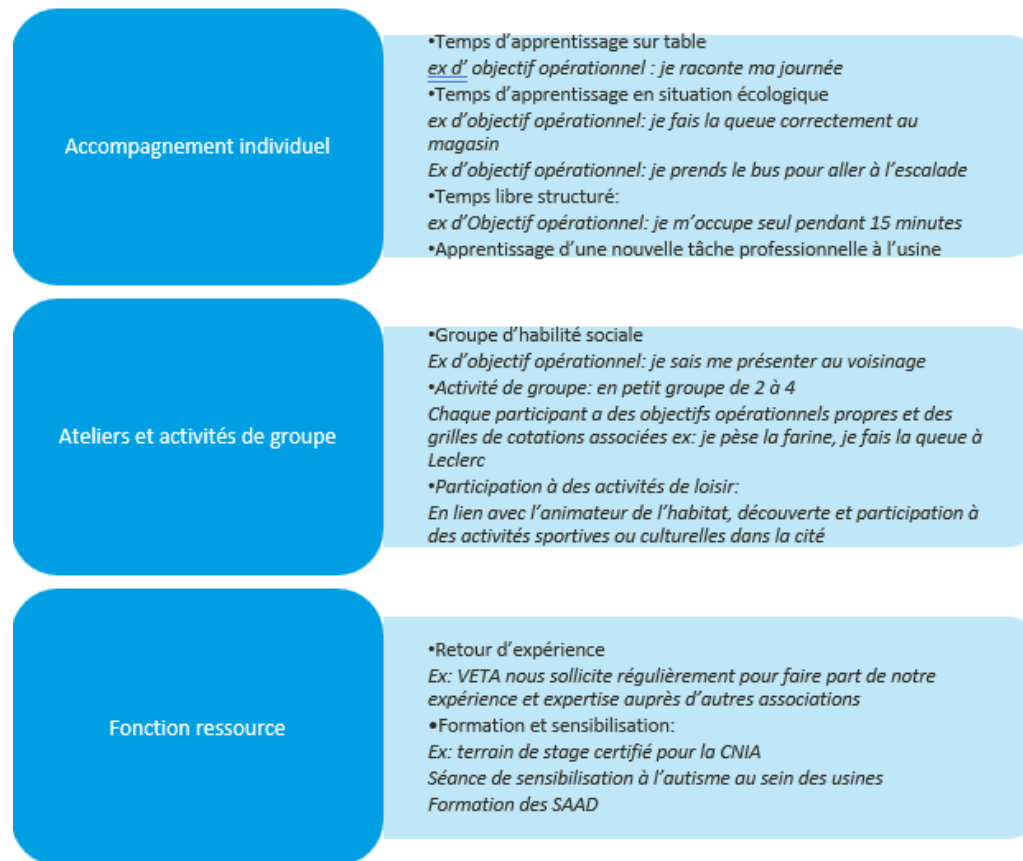
Cette année il y a eu 4 commissions avec :

- Une étude des dossiers écrits reçus (bilans, compte rendus)
- Un entretien avec un professionnel du service qui accompagne le candidat et avec ses aidants principaux
- Un rendez vous en structure pour une rencontre du candidat
- La rédaction d'une synthèse

La cheffe de service et la chargée de mission VETA ont présenté le dispositif dans sa globalité à 2 adultes porteurs de TSA et leurs parents. L'une des candidatures a été retenue et la personne a été incluse en juin 2025. L'autre candidat a fait un stage accompagné par le SAMSAH au sein de l'ESAT lignerolles pendant 3 jours. La candidature n'a pas été retenue par la commission de sélection.

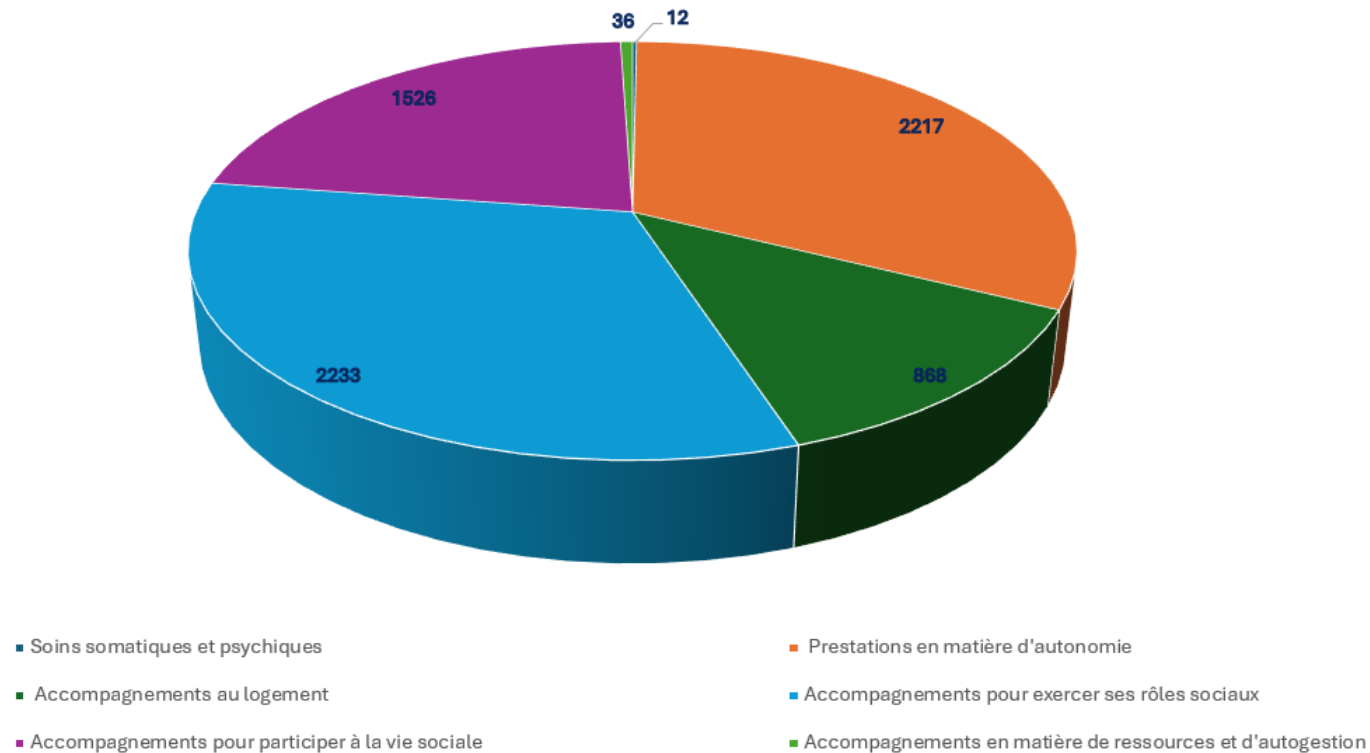
au sein des usines DIOR et L'OREAL dans le cadre de conventions avec ces partenaires qui fixent comme obligation pour le service, la présence d'un éducateur minimum pour 3 travailleurs autistes présents au sein de l'usine.

Les prestations délivrées par le SAMSAH l'Envol se font sous plusieurs modalités en individuel, ou en petits groupes. Les objectifs des PPA peuvent se travailler dans l'ensemble des modalités.



Avec 6 930 actes réalisés en 2025, la mesure de l'activité telle que le prévoit la procédure associative en accord avec le guide de la CNSA est conforme attendus du CPOM. Ceci représente une moyenne de 770 actes par personnes accompagnées :

### répartition des actes par types principaux de prestations



Les actes sont principalement autour des thématiques de l'autonomie et plus particulièrement de la vie quotidienne, du logement avec une prédominance des accompagnements pour la vie domestique, de la participation aux activités de vie sociale et enfin de la vie professionnelle.

Les axes à développer sont l'autonomie pour les déplacements et l'accompagnement pour la vie affective et sexuelle.

Les actes de transport sont largement sous évalués car mal renseignés dans le logiciel.

Pour deux personnes accompagnées, les axes du PPA ont été centrés sur le projet de logement inclusif. Ce projet sera mis en œuvre en 2026.

Les soins somatiques ne sont pas assurés par des professionnels du SAMSAH, les professionnels du SAMSAH permettent toutefois l'interpellation de professionnels de santé, l'accompagnement physique parfois aux consultations et ils apportent une description des symptômes comportementaux de la personne accompagnée. Il en est de même pour les soins infirmiers. Le SAMSAH organise les RDV et prépare la personne à

l'acte infirmier (prise de sang par exemple). Le SAMSAH joue son rôle de coordinateur/facilitateurs des actions de soin nécessaires pour les personnes accompagnées.

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)	100%	100%
Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA	1	2
Part des PAP réalisés dans le DUI	100%	100%

Commentaires : La cheffe de service du SAMSAH l'Envol partage son temps à part égale avec l'équipe d'appui à la PéVA portée par les PEP45.

<b>Structures concernées</b>	<b>Indicateurs spécifiques</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	87.5%	89%

Commentaires : 8 personnes accompagnées sur 9 travaillent déjà en entreprise.

## VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

Les bénéficiaires sont consultés pour ce qui les concernent directement et qui est concret pour eux. Dans le quotidien du service, ils choisissent parmi plusieurs activités sportives ou sorties culturelles par exemple toutes les semaines.

Leur avis est systématiquement recueilli avant, pendant et après la réunion de préparation de leur projet personnalisé d'accompagnement. De manière adaptée à leur communication et niveau compréhension (visuel).

Les tuteurs sont de la même manière interrogée avant la réunion de projet pour recueillir les besoins d'accompagnement repérés.

Une réunion des tuteurs des colocataires a eu lieu en octobre 2025. Elle permet un échange sur les projets réalisés dans l'année et la projection de ceux à mettre en œuvre dans les mois à venir. Pour 2026, dans le souci de distinguer le SAMSAH des habitats, des modalités de consultation seront distinctes avec pour les habitats une réunion annuelle et pour le SAMSAH l'envoi d'un questionnaire de satisfaction. Ce questionnaire sera donc construit, envoyé et analysé en 2026.

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	1	4
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	0

*Commentaires : 2 professionnels sont formés à la PéVA et à la CNIA, 2 autres professionnels sont également formés à la CNIA.*

*L'autodétermination est au centre de l'accompagnement préconisé dans les formations PéVA, et CNIA. Il est aussi un objectif évalué par VETA et la supervision. Le développement des compétences de communication, et de choix sont des piliers fondamentaux de l'autodétermination.*

## **VII. Qualité et évaluation**

### **Actions mises en place pour l'amélioration continue**

Type d'instance		COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche q évaluation)
Nombre de séances		4 rencontres entre juin et décembre 2025	Deux temps ont été dédiés sur le temps de r service en janvier et février. Le premier so intelligence collective dont la problématique service d'un fonctionnement centré sur l'habi fonctionnement SAMSAH plus classique d'intervention : plusieurs domiciles, et au SAM sous forme de réunion classique avec invitati Lussac pour un partage d'expérience des moye dans un service ambulatoire, puis pour la opérationnels de développement du service objectifs.

## Travaux relatifs aux évaluations

La démarche qualité a été engagée de manière structurée à partir de juin 2025. Elle s'est organisée au travers de la mise en œuvre de différentes rencontres :

	COPIL Qualité	Ateliers Qualité interservices	Café Qualité
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piloter la démarche qualité</li> <li>Assurer la cohérence entre les services</li> <li>Suivre et ajuster le PACQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la transversalité entre les services et coconstruire des outils supports à l'accompagnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser de l'information en lien avec la démarche qualité, à partir de supports vidéo, outils et textes de référence.</li> </ul>
Participants	Pilotage par le DA. Participation des CDS.	Animé par un cadre hiérarchique. Participation d'au moins un professionnel par équipe.	Animé par le DA. Participation d'au moins un professionnel par équipe.
Fréquence	1h30 une fois par mois	A chaque vacances scolaires	30 min une fois par mois

Nombre de rencontre en 2025	4 rencontres entre juin et décembre	2 rencontres au cours de l'été	4 rencontres entre septembre et décembre
Perspectives à partir de 2026	Poursuite selon les mêmes modalités.	Maintenir les rencontres mais sans la présence d'un cadre hiérarchique. Les thèmes à aborder feront l'objet d'un questionnaire auprès des équipes.	Evolution par la mise en place d'une réunion qualité sur chaque service, environ 1h30 par mois. L'application opérationnelle s'adaptera à chaque service. Pilotage par le CDS et participation de toute l'équipe.

↳ Par ailleurs, l'ensemble des cadres de direction du PAASS a bénéficié en mai 2025 d'une formation de 2 jours relative aux nouvelles modalités d'évaluation HAS afin d'engager la démarche d'auto-évaluation dès le second semestre 2025.

## Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	1	1
Nombre d'évènements indésirables	1	1
Nombre d'évènements indésirables graves	1	1
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	<i>100% via la supervision</i>	<i>100% via la supervision</i>
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	<i>100% via la supervision</i>	<i>100% via la supervision</i>

Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques	100%	100%
--	------	------

*Commentaires : les professionnels du SAMSAH appliquent les recommandations HAS concernant l'accompagnement des personnes TSA. Ils sont formés et ont acquis une expérience significative. Ils ont à cœur de progresser et d'améliorer leurs pratiques, ils utilisent pour cela la supervision comme levier. Ils restent des champs moins maîtrisés et qui doivent faire l'objet d'amélioration : le domaine de la communication et de la vie affective et sexuelle.*

## **VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur**

### **Partenariat avec VETA**

Cinq professionnels du SAMSAH ainsi que 3 membres de l'équipe de direction et le président des PEP45 ont assisté au colloque de VETA.

D'autre part, le SAMSAH l'Envol étant l'un des premiers dispositifs accompagnés par VETA, il est arrivé à une certaine maturité. C'est pourquoi il sert de modèle au développement de ce type de projet. En 2025, nous avons reçu deux visiteurs étrangers accompagnés par VETA dans la perspective d'un développement à l'international, une personnalité venant de Turquie, une autre d'Oman accompagnée par M. DUSFRENE, DG de VETA. Nous avons aussi eu la visite du porteur La fondation des Amis de l'atelier (93) et PEP 36 pour un partage d'expérience et une présentation du dispositif DIOR.

### **Partenariat avec ADMR et ADomicile 45**

La convention avec les deux services à domicile a été renouvelée en 2025.

Deux temps de formations théoriques ont été assurés par deux professionnels du SAMSAH. En outre, un professionnel du SAMSAH a accompagné les auxiliaires de vie trois soirées. La psychologue de Formavision a également un temps dédié avec les auxiliaires de vie en soirée à chaque supervision (une fois par mois).

Le partenariat est solide et nous permet d'envisager le déploiement d'appartement inclusifs en milieu diffus.

### **Partenariats avec APADIA**

Une animatrice sportive intervient pour 6 bénéficiaires au sein de l'habitat partagé. Elle utilise les infrastructures et l'environnement de proximité de l'habitat de l'Envol. Elle développe notamment les aptitudes nécessaires à l'utilisation des moyens de déplacement (marche, courses, trottinette). Elle axe en outre son action sur la coopération entre les participants et l'entre-aide. En collaboration avec l'animateur de l'habitat l'Envol, un projet vélo est à l'étude pour une mise en œuvre en 2026.

<b>Structures concernées</b>	<b>Indicateurs spécifiques</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME	Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)	3	2 mises à dispositions à DIOR

*Commentaires : Les mises à disposition se font par le biais de notre partenariat avec l'ADAPEI ESAT Lignerolles.*

## **IX. Synthèse et perspectives**

### **Synthèse du rapport d'activité 2025 :**

- Le déploiement du dispositif VETA au sein de l'usine DIOR a été pérennisé. La signature de deux CDI en sont les points saillants. Le projet dit DALI (Dior Acteur de L'Inclusion) a fait ses preuves auprès des collaborateurs et les réticences sont tombées
- Les professionnels montent en compétence par le biais de la supervision et de l'appui technique de VETA. De plus, 4 professionnels ont bénéficié d'une formation théorique conséquente qui aboutira en 2026 à une Certification National d'Intervention en Autisme (CNIA) par formavision.
- Afin de permettre une plus grande agilité dans la gestion des ressources humaines d'une part et d'assoir le fait qu'il n'y a qu'une équipe éducative (et non une par usine) deux professionnels interviennent sur les deux usines. La coordinatrice, qui n'intervenait jusqu'alors qu'au

sein de l'Oréal, à son retour de congé parental, a progressivement pris son rôle d'interlocutrice privilégiée au sein de l'usine DIOR. Une éducatrice dite polyvalente intervient aussi sur les deux usines.

### **Perspectives 2026 :**

- La mise en place du dispositif DIOR, la projection d'habitat inclusif en ville, et enfin la réécriture du projet de service modifient progressivement l'organisation du travail vers un fonctionnement davantage ambulatoire. La distinction de l'habitat de l'Envol et le SAMSAH est une étape de cette évolution. L'habitat de l'Envol a été possible par l'implication des professionnels du SAMSAH, il faut désormais que le SAMSAH s'inscrive comme partenaire de l'habitat et non porteur.
- L'accompagnement ambulatoire de plusieurs bénéficiaires au sein d'autres habitats inclusifs sera l'axe principal de 2026.
- La montée en compétence concernant la communication des personnes TSA et la vie affective et sexuelle est un axe de travail pour les professionnels via notamment la supervision.
- La fonction ressource doit être développée en interne aux PEP45 pour capitaliser sur l'expertise acquise. La fonction ressource doit être davantage formalisée via des conventions de partenariat en externe.

## FEUILLE DE ROUTE USAGERS 2026



### HABITATS DIFFUS

accompagnement de l'emménagement dans 3 appartements pour 6 bénéficiaires

2026

2027

ADMISSION DES 3 DERNIERS  
TRAVAILLEURS  
A DIOR

HABITAT ORMES  
accompagnement de l'emménagement pour  
ceux qui souhaitent intégrer ce nouveau  
habitat

## FEUILLE DE ROUTE SERVICE 2026



### FONCTIONNEMENT

mise à jour des fiches  
de postes,  
et des procédures

2ème  
trimestre

### OUTILS DE LA LOI 2002 2

mise à jour du  
Règlement de  
fonctionnement, livret  
d'accueil

3ème  
trimestre

### CONVENTION VETA

anticiper la fin de la  
convention, définir les  
nouvelles modalités

4ème  
trimestre

• Déployer la démarche qualité en suivant le PACQ

- Formaliser les partenariats par la signature de convention permettant la reconnaissance et la structuration des actions d'appui ressource du SAMSAH l'Envol